



PRÉFÈTE DE L'ORNE

**Direction départementale
des territoires de l'Orne**

*Service Eau et Biodiversité
Bureau Réglementation de l'Eau et de la Pêche*

**NOTICE D'INFORMATION RELATIVE A L'EXAMEN DE FAISABILITE
D'UN PROJET DE CREATION DE PLAN D'EAU OU DE MARE**

Objectifs du formulaire

Ce document ne vaut pas accord du Service chargé de la Police de l'Eau.

Il a pour but de fournir un minimum d'information au service instructeur afin de l'orienter dans son avis concernant la soumission ou non du projet à la loi sur l'eau.

Les travaux objets de cette demande ne peuvent en aucun cas être entrepris avant accord du Service chargé de la Police de l'eau.

Cet accord, ou refus au vu de la réglementation en vigueur, se fera par courrier après étude de ce formulaire ou après instruction d'un dossier complet de déclaration ou d'autorisation si l'opération le nécessite.

Des prescriptions complémentaires pourront être imposées au demandeur.

Afin d'évaluer les incidences du projet sur le milieu naturel, des agents commissionnés pourront être amenés à se rendre sur place même en l'absence du demandeur.

Composition de la demande d'avis :

- le formulaire de demande d'avis décrivant les travaux envisagés
- un plan de situation au 1/25 000^{ème} qui portera indication de la position de la pièce d'eau
- un extrait de plan cadastral indiquant les numéros des parcelles, l'emplacement de la digue, la délimitation de la zone inondée correspondant au niveau du trop-plein
- un schéma de coupe côté (en travers et/ou en long)
- (éventuellement des photos du site du projet)

Toute demande incomplète ne sera pas instruite

Ce dossier doit être adressé à :

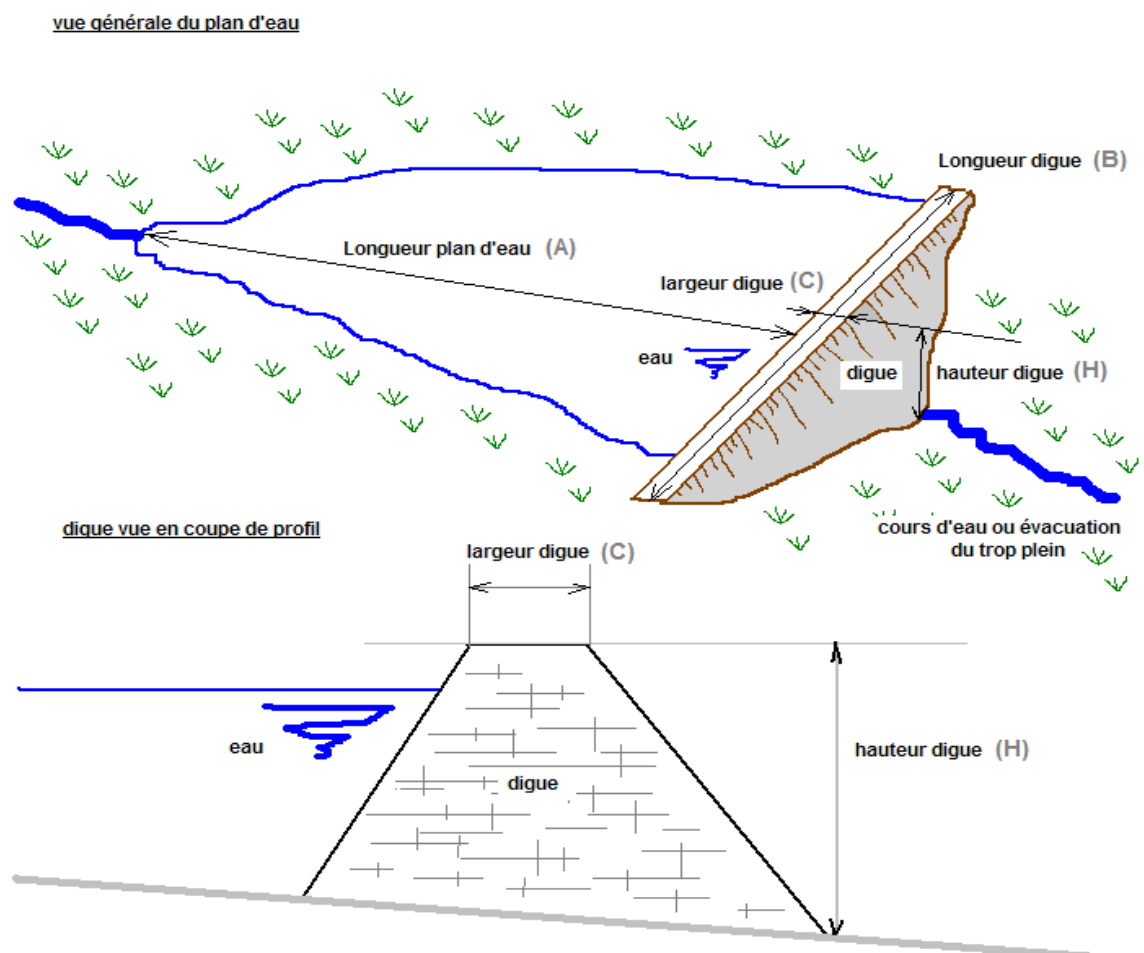
**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'ORNE
Service Eau et Biodiversité
Cité Administrative - Place Bonet – CS 20537
61007 ALENCON Cedex**

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Direction
Départementale des Territoires de l'Orne au 02 33 32 50 48 ou par mail ddt-seb-brep@orne.gouv.fr**

Principales rubriques de la nomenclature Eau du Code de l'Environnement
dont peuvent relever un projet de création de plan d'eau ou de mare :

- | Rubriques | Définition |
|-------------|---|
| - 3-2-3-0 : | Plans d'eau, permanents ou non :
1° Dont la superficie est supérieure ou égale à 3 ha (Autorisation)
2° Dont la superficie est supérieure à 0,1 ha mais inférieure à 3 ha (Déclaration) |
| - 3-2-4-0 : | 1° Vidanges de plans d'eau issus de barrages de retenue, dont la hauteur est supérieure à 10 m ou dont le volume de la retenue est supérieur à 5 000 000 m ³ (Autorisation)
2° Autres vidanges de plans d'eau, dont la superficie supérieure à 0,1 ha, hors opération de chômage des voies navigables, hors piscicultures mentionnées à l'article L 431-6, hors plans d'eau mentionnés à l'article L 431-7 (Déclaration)
Les vidanges périodiques des plans d'eau visés au 2° font l'objet d'une déclaration unique. |
| - 3-2-5-0 : | Barrage de retenue et digues de canaux :
1° De classe A, B ou C (Autorisation)
2° De classe D (Déclaration) |
| - 3-2-7-0 : | Piscicultures d'eau douce mentionnées à l'article L 431-6 (déclaration) |
| - 3-3-1-0 : | Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais, la zone asséchée ou mise en eau étant :
1° Supérieure ou égale à 1 ha (Autorisation)
2° Supérieure à 0,1 ha mais inférieure à 1 ha (Déclaration) |

Schéma plan d'eau





PRÉFÈTE DE L'ORNE

Direction Départementale
des Territoires de l'Orne

CREATION D'UN PLAN D'EAU OU D'UNE MARE

I - DEMANDEUR

Société / Nom - Prénom

Adresse

Tél. Portable

Mél..... Fax

N° SIRET :

Qualité du demandeur : PROPRIETAIRE ou LOCATAIRE (rayer la mention inutile)

II - LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Situation cadastrale : ➔ **Joindre localisation sur carte IGN au 1/25 000ème**

Commune	Section et n° de parcelles	Lieu-dit

Autres plans d'eau

Existe t-il des plans d'eau à proximité de votre projet ? OUI NON

Etes vous propriétaire d'autres plans d'eau ? OUI NON

Si oui, fournir une carte permettant de les localiser

III - DESCRIPTION DU PROJET

Alimentation du plan d'eau (cochez la ou les case(s) correspondante(s))

Source	
Dérivation prise sur cours d'eau	
Barrage sur cours d'eau	
Pompage en nappe dans le sous-sol	
Eaux de ruissellement ou de pluie	
Autre (préciser)	

Dimensions du plan d'eau

Plus grande longueur du plan d'eau en mètres (A)	
Plus grande largeur du plan d'eau en mètres (B)	
Superficie exacte ou estimation en m ² (S = A x B)	
Hauteur de la digue	
Largeur de la digue	
Longueur de la digue en mètres	
Estimation du volume d'eau stocké en m ³ (V = S x H/2)	
Plus grande profondeur du plan d'eau en mètres (H)	

Matériaux utilisés dans le corps de la digue : <input type="checkbox"/> argile uniforme <input type="checkbox"/> terre <input type="checkbox"/> béton <input type="checkbox"/> non connu <input type="checkbox"/> autre (préciser :.....)	Précisez si une voie de circulation passe sur la digue <input type="checkbox"/> chemin rural <input type="checkbox"/> voie communale <input type="checkbox"/> route départementale <input type="checkbox"/> route nationale <input type="checkbox"/> ligne de chemin de fer <input type="checkbox"/> autre (préciser) :
Dispositif de trop-plein <input type="checkbox"/> moine <input type="checkbox"/> déversoir <input type="checkbox"/> tuyau de surface vertical ou horizontal) <input type="checkbox"/> autre (préciser :.....) <input type="checkbox"/> pas de dispositif de trop-plein	Description rapide du dispositif de vidange <input type="checkbox"/> moine <input type="checkbox"/> bonde de fond <input type="checkbox"/> vanne de fond <input type="checkbox"/> autre (préciser :.....) <input type="checkbox"/> pas de dispositif de vidange
Dispositif de vidange <input type="checkbox"/> existence d'un dispositif de vidange <input type="checkbox"/> absence	Fréquence des vidanges <input type="checkbox"/> tous les ans <input type="checkbox"/> tous les 2 ans <input type="checkbox"/> tous les 3 ans <input type="checkbox"/> plus de 3 ans <input type="checkbox"/> jamais

Les travaux objet de cette demande ne peuvent en aucun cas être entrepris avant accord du Service chargé de la Police de l'eau.




Cet accord, ou refus au vu de la réglementation en vigueur, se fera par courrier après étude de ce formulaire ou après instruction d'un dossier complet de déclaration ou d'autorisation si l'opération le nécessite.

Des prescriptions complémentaires pourront être imposées au demandeur.

Afin d'évaluer les incidences du projet sur le milieu naturel, des agents commissionnés pourront être amenés à se rendre sur place même en l'absence du demandeur.

A, le

Signature du demandeur

Pièces obligatoires à joindre à la demande :
 le présent formulaire de demande rempli
 un plan de situation au 1/25 000ème pour localisation
 un extrait de plan cadastral situant les travaux